



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Mercredi 14 Avril 2021 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette.

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LCAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Excusée : Madame FERRIER Magali

Invités : Madame Maryline DUBOURG (Trésorière Adjointe) et Monsieur Richard BERGAMO (Président du CD32).

Invité excusé : Monsieur SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint)

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Avril 2021

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Juridique

1.2.1. Assemblée Générale

1.2.2. Règlement Intérieur (modification Postes vacants, Délégués Fédéraux)

2. Points sur les Pôles :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

- 2.1.1. Point financier
- 2.1.2. Ecriture du Règlement du Fond de Reconquête
- 2.1.3. PSF 2021 (Projet Sportif Fédéral)
- 2.1.4. Retour des candidatures : Assistant(e) de Gestion Administrative et Financière sur l'Antenne de Maurin

2.2. Pratiques sportives et Compétitions

- 2.2.1. Candidatures Championnat de France U15 et U18 Elite
- 2.2.2. Concertation sur les calendriers Sportifs Généraux saison 2021/2022
- 2.2.3. Règlements Sportifs Généraux saison 2021/2022

2.3. Formation et Emploi

- 2.3.1. Retour sur les Printanières
- 2.3.2. Actions PPF fin de saison

2.4. Promotion, Développement et Vivre Ensemble

- 2.4.1. Commission Régionale Démarche Citoyenne
 - 2.4.1.1. Retour sur l'intervention « Léo Lagrange » (les discriminations)

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT débute en indiquant qu'une nouvelle fois la réunion de Bureau se fait en visioconférence. Il présente ses remerciements à Maryline DUBOURG et Richard BERGAMO d'être présents ce soir, il excuse David SANTOS-ROUSSEAU, retenu pour raisons familiales et précise que Magali FERRIER devrait nous rejoindre car elle est retenue sur la visioconférence du Bureau Fédéral qui se tient ce soir.

La situation au vu de la crise sanitaire n'a pas évolué, nous sommes toujours dans la même situation et sommes contraints de supprimer des actions du PPF.

Il tient à remercier tous les CTF sur les énormes travaux qu'ils ont produits pour la réussite des Printanières, la continuité des tâches sur certains Pôles, Justine ROMBOLETTI coordonne les actions sur le Camp d'Eté, mais travaux prioritaires du PSF 2021 sont à la charge d'Aurore FILLIATRE et Eric RODRIGUEZ. Nos salariés sont très consciencieux sur leurs missions afin de faire vivre le basket sur notre territoire.

Le Président termine son introduction en précisant que les réunions en visioconférence tous les jours et plusieurs fois par jour deviennent pesantes.

1.2. Juridique

1.2.1. Assemblée Générale

La Secrétaire Générale, Huguette CHAPPAT prend la parole pour faire un état de l'avancé administratif sur l'Assemblée Générale de la Ligue :

- 2 réunions en visioconférence avec les secrétaires Isabelle MORGAND et Hélène MARTIN
- Travaux sur l'appel à candidature des 2 postes vacants (courrier et fiche de candidature envoyés à tous les clubs et Comités par mail le 22 mars 2021)
- Travaux sur la constitution de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (mail envoyé à tous les Comités le 23 mars 2021), un rappel va être fait. La liste des membres à envoyer à Eric pour préparer la consultation à distance du Comité Directeur de la Ligue pour validation des membres constituant la CRSOE.

- Travaux sur l'appel à candidature des 2 délégués à l'Assemblée Générale Fédérale du 16 octobre 2021 à PAU.

Jean-Jacques indique que l'Assemblée Générale aura lieu le 26 juin 2021 (10h/14h ensuite collation) et qu'il reste le lieu à définir.

Discussion sur le lieu :

- Bruno MARITON prise de contact avec la ville de Narbonne (à suivre)
- Eric RODRIGUEZ précise que le Centre de Congrès « Le Dôme » à CARCASSONNE n'est pas libre. Est-ce que des personnes ont la connaissance de sites privilégiés.
- Patrice PY revient sur la proposition d'Aurore, à Toulouse à la Maison du Basket (Jean-Jacques indique que la Ligue serait le dernier repli).
- Alain PUEL, il faut un lieu central.
- Un questionnement d'Eric sur un lieu pour accueillir environ 200 personnes (soit un gymnase de 400 places au moins).
- Réponses :
 - ➔ Bruno MARITON Perpignan l'Espace PONS
 - ➔ Gérard AVAL Carcassonne Salle Nicole Abar (600 places), va prendre contact avec la Mairie, une réponse sous 24 h à 48h.

1.2.2. Règlement Intérieur

Eric Rodriguez prend la parole et projette les 2 fiches concernant la modification du Règlement Intérieur sur les 2 points définis ci-dessous.

1.2.2.1. Elections du/des poste/s vacant/s du Comité Directeur Régional

Les statuts précisent l'obligation de procéder à la prochaine Assemblée Générale à l'élection d'un nouveau membre en cas de vacance d'un poste.

Il n'y a pas d'écrit sur la cooptation d'un membre du Comité Directeur Régional.

L'appel et dépôt de candidature pour un poste vacant devrait disposer d'une temporalité différente à celle des élections de l'ensemble du Comité Directeur Régional.

Propositions faites au Bureau Régional :

Article 13 du Règlement Intérieur :

- Changement du titre de l'article
- Rajout de l'information manquante sur la date butoir de l'appel à candidature

Rajout d'articles entre le 15 et 16 : Vacance d'un poste

- Possibilité de la cooptation
- Modification des dates butoirs dans la procédure de l'appel et de la cooptation

1.2.2.2. Elections des Délégués Fédéraux

Ni les Statuts, ni le Règlement Intérieur précise quand est-ce que l'appel à candidature pour l'élection des délégués fédéraux doit être fait.

Le dépôt des candidatures pour l'élection des délégués fédéraux doit être fait avec deux dates différents dans le Règlement Intérieur.

Propositions faites au Bureau Régional :

Article 11 du Règlement Intérieur :

- Rajout de l'information manquante sur la date butoir de l'appel à candidature ;
- Rajout d'une précision sur la similitude des règles de l'élection des membres du Comité Directeur Régional et l'élection des délégués fédéraux.

Après échange, Jean-Jacques DESSAINT soumet les deux modifications/rajouts du Règlement Intérieur dans leur format actuel :

Les deux propositions sont validées à l'unanimité.

Ces modifications seront soumises à validation au prochain Comité Directeur Régional.

Question de Jean-Jacques DESSAINT : est-ce que nous sommes dans les règles, Eric répond qu'il n'y a pas de problème car appel à candidature envoyé. En cas de non-candidature, on pourra coopter des membres et les faire ratifier lors de la prochaine Assemblée Générale.

2. Points sur les Pôles

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Point financier

Fonds de Solidarité : pour le mois de mars, il y a un changement de règle par rapport au CA moyen de 2019 et au CA du même mois 2019, l'entreprise n'a plus le choix entre les deux pour chaque mois. De ce fait les demandes des mois de mars et avril 2021 devront être faites sur le même principe que décembre, janvier et février. A savoir sur le CA moyen 2019, les aides seront donc inférieures à celles prévues.

Projection à la clôture des comptes à la fin de l'exercice au 30 avril 2021, environ 70 000 € à ce jour.

Subvention : provision pour risque au regard des subventions perçues.

A ce jour, le Conseil Régional n'a pas validé l'enveloppe envers le monde sportif (Commission permanente doit siéger sur la délibération des aides demandées pour environ 36 000 €).

Travaux sur les avoirs :

Isabelle MORGAND finalise les avoirs envers les clubs, 2 interrogations :

- Est-ce que l'on rembourse et on met à zéro les comptes des clubs ?
- Est-ce que l'on garde les avoirs (et on rembourse après) ?

Bruno MARITON demande si dans l'envoi des avoirs, il y aura une lettre explicative car dans le 1166 un questionnaire a été envoyé aux clubs pour option sur le remboursement de l'avoir ou bien le Comité garde l'avoir.

Jean-Jacques DESSAINT, possibilité de faire la même demande mais il faudrait mettre une date butoir de réponse car peu de temps restant avant la clôture des comptes au 30 avril 2021. Il demande au Trésorier Patrice PY si la Ligue peut supporter la totalité des remboursements envers les clubs. Réponse positive de rembourser avant la fin avril. Cela permettrait de repartir avec des comptes clubs à ZERO (sans oublier les reliquats des années précédentes)

Alain PUEL : si on peut éviter les flux d'argent et ensuite on ne connaît pas la situation des clubs.

Laurent LACAZE : pour le CD31 pas de demande de remboursement à ce jour.

Jean-Jacques DESSAINT pour le CD34 : les clubs ont été interrogés mais pas de retour.

Richard BERGAMO : pour le CD32 un questionnaire va être envoyé aux clubs pour remboursements ou avoirs. A défaut de réponse les sommes seront gardées sous forme d'avoir.

Patrice PY : ma position va sur le remboursement car les clubs attendent peut-être le remboursement des avoirs, afin de connaître leur trésorerie pour repartir sur la saison 2021/2022.

Huguette CHAPPAT : pour le CT4682 aucune demande de la part des clubs n'a été fait à ce jour. Si l'on a la possibilité de questionner les clubs sachant que le temps est cours, sinon option pour le remboursement.

Eric RODRIGUEZ précise qu'Isabelle MORGAND aura le temps de préparer et de saisir les remboursements et sera aidée d'Hélène MARTIN.

Jean-Jacques DESSAINT soumet la proposition au vote : il en ressort à l'unanimité des membres présents sont pour le remboursement des avoirs envers les clubs.

PGE : questionnement à mettre en place ou pas. Le Trésorier Patrice PY indique que l'on a jusqu'au 30 juin 2021 pour faire la demande de prêt. Pour l'instant au vu de la clôture des comptes, il n'y a pas d'éventualité mais possible de le mettre en place pour des travaux ou achats de matériel car taux très bas.

Maryline DUBOURG précise que le taux est garanti à moins de 2%, Patrice indique que le taux est décidé avec le banquier lors de la signature du prêt.

Jean-Jacques DESSAINT termine en disant qu'il sera toujours possible de déposer un dossier PGE, pour l'instant il n'y a pas d'urgence, mais voir sur la possibilité sur le changement des véhicules.

2.1.2. Ecriture de Règlement du Fonds de Reconquête

Jean-Jacques DESSAINT souhaite créer un groupe de travail afin d'écrire ce règlement dans le sens des Comités. Ouvrir cette demande auprès des membres du Comité Directeur. Travaux à terminer pour début juin.

Composition du groupe de travail :

- Jean-Jacques DESSAINT – Eric RODRIGUEZ – Bruno MARITON – Gérard AVAL – Laurent LACAZE – Aurore FILLIATRE – autres membres à venir.

2.1.3. PSF 2021 (Projet Sportif Fédéral)

Subvention délivrée par l'ANS (Agence Nationale du Sport) mais instruite par La FFBB.

La Fédération est toujours en concertation avec l'ANS, pour cette raison décalage de l'ouverture de la saisie des dossiers sur le CompteAsso de 4 à 5 jours donc date limite de dépôt envisagé entre le 5 et 9 mai 2021 au lieu du 30 avril 2021, toujours en débat avec la FFBB.

Rappel sur la procédure d'évaluation des subventions versées pour 2020, la FFBB a demandé le cas de force majeure pour les actions qui n'auraient pas pu être engagées du fait de la crise sanitaire, comment procéder lors de la saisie des comptes-rendus. Matthieu SOUCHOIS fera une note à ce sujet et les informations seront mises sur la plateforme eFFBB.

La sous-commission régionale démarrera en mai 2021 et la fin d'instruction des dossiers par la Fédération au 30 juin 2021.

Le président indique qu'il s'agit d'un énorme travail, Eric RODRIGUEZ termine les comptes-rendus et va lancer le contenu des actions, il aura besoin d'une relecture des personnes en charge des différents Pôles concernés.

Bruno MARITON précise qu'il y a une grosse pression, beaucoup de questionnement des clubs sur comment faire le compte-rendu de l'action et du bilan financier (action non faite ou partiellement).

Pour toutes questions les personnes ressources sont :

- Les Comités : Céline REFFET et Matthieu SOUCHOIS (administratif/opérationnel)
- Les clubs : Eric RODRIGUEZ

Eric RODRIGUEZ indique que dans l'onglet Projets sur eFFBB par rapport au PSF 2021, à la rubrique Outils : aide à la saisie, il y a les 2 tableaux sous forme Excell pour aider à remplir la fiche action (projet et finances) et le compte-rendu de l'action de PSF 2020.

Bruno MARITON précise aussi par rapport à l'ANS sur la part emploi les dossiers sont à déposer jusqu'au 12 mai 2021.

2.1.4. Retour des candidatures : Assistant(e) de Gestion Administrative et Financière sur l'Antenne de Maurin

Clôture au 15 avril 2021 des candidatures.

A ce jour 2 candidatures déposées. Donc tâches à faire :

- Entretien : début mai en présentiel
- Qualité avec la concordance avec le poste

Christophe RODRIGUEZ pose la question dans le cas où les 2 candidatures ne sont pas retenues, revoir et se poser la question sur le temps de travail 24h.

Richard BERGAMO : il n'y a pas de discrimination sur l'emploi (garçon ou fille).

Bruno MARITON souhaiterait lire les candidatures à distance pour travailler ensemble mais ouvrir aussi cette lecture à Jacob et Frank.

Eric RODRIGUEZ précise qu'il y aura aussi un test à l'ordinateur.

2.2. Pratiques sportives et Compétitions

2.2.1. Candidatures Championnat de France U15 et U18 Elite

Patrick CHICANNE indique qu'il y a des candidatures sur tous les niveaux :

- **U15 F Elite (4 places)** : 5 candidatures (2 dans le Gers – TGB – GOTB – BLMA) Richard BERGAMO précise que pour le Gers il y aura qu'une seule candidature et le club porteur sera GIMONT.
- **U15M Elite (3 places)** : 3 candidatures (TOAC – La Croix d'Argent B Montpellier – Bruguières)
- **U18F Elite (2 places)** : seulement 1 candidature (GOTB-Colomiers), une place sera rendue au niveau fédéral.
- **U18M Elite (2 places)** : 3 candidatures (La Croix d'Argent B Montpellier – Toulouges – TOAC). Une place supplémentaire est demandée, en attente de réponse.

La procédure :
1) faisabilité de l'entraîneur (diplôme)
2) qualité du gymnase (H2)
3) les équipes jeunes / une école de Mini Basket / engagement / utiliser la plateforme

Critères :

Entraîneur de qualité + assistant (CQP) – la présence officiellement des dirigeants.

Etape 1 : dossier reçu dès le premier dépôt

Etape 2 : qualité des joueurs par rapport au HN
nombre de sélections régionales, départementales
TGG
encadrement technique
le rôle de l'entraîneur dans l'ETR (dans l'entraînement de l'entraîneur et l'entraîneur adjoint)
la qualité de l'entraînement
la qualité de l'ancienneté
la qualité de l'accueil

Christophe RODRIGUEZ demande si les centres de formation ont une place d'office ?

Rentrée au CREPS : les entretiens vont se faire au mois de mai, envoi FFBB pour le 4 juin 2021 donc décision finale courant juin 2021.

2.2.2. Concertation sur les calendriers Sportifs Généraux saison 2021/2022

Jean-Jacques DESSAINT va demander à chacun un travail suivant leurs Pôles (Formation – ETR – Compétitions – Evènements – Assemblée Générale – Actions PPF – etc ...) afin de confectionner le calendrier général de la Ligue pour la saison 2021/2022.

Patrick CHICANNE indique qu'il a une réunion de zone début de semaine prochaine et qu'il aura le planning des actions d'ici la fin mai.

2.2.3. Règlements Sportifs Généraux saison 2021/2022

La parole est donnée à Aurore FILLIATRE : avant de faire les nouveaux Règlement Sportifs, il faut repenser le format de nos Championnats, cf poule de la Pré-Nationale et des Jeunes. Car poule de 12 équipes compliquées pour continuer, de plus si l'on rencontre les mêmes problèmes que les 2 saisons qui viennent de se dérouler.

Partir sur des poules moins importantes et scinder par phases. Chez les jeunes (R2) pas de problème pour les poules.

Jean-Jacques DESSAINT demande si l'on a « une deadline » ?

Aurore fait suite aux échanges avec les Commissions Sportives Départementales (réunion du 01/04/2021) :

- demande du Quercy Garonne : communiquer rapidement sur les candidatures pour évoluer en Championnat Occitanie Jeunes
- demande faite de la part de la Ligue vers les Comités pour savoir si des équipes évoluant en Championnat Régional Seniors leur avaient fait part de leur envie de ne pas repartir dans leur division, peu de retour à ce jour

Est-ce qu'il faut faire un questionnaire en direction des clubs pour connaître les engagements de leurs équipes seniors masculins/féminins et indication du niveau souhaité.

Des questions se posent par rapport à la mise en place de la réforme de la NM3, est-ce qu'elle sera mise en place pour 2021/2022 par la Fédération et par conséquent est-ce que la Ligue mettra la sienne en place sur les seniors masculins. La Fédération va mettre en place un dossier de repêchage est-ce que la Ligue doit faire de même ?

La validation des engagements se fera sur le postula des équipes engagées cette saison.

Grande interrogation du fait de la crise sanitaire, est-ce qu'en juin les clubs vont engager leurs équipes ? A ce jour il n'y a aucune visibilité pour les clubs sur la reprise de septembre et il faut à tout prix qu'il y en est une début juin, ça risque d'être très compliqué pour les clubs de se projeter (et ce sera à juste titre). Il faut prévoir une sous-commission pour le repêchage des équipes (Aurore FILLIATRE – Bruno HAETTY et des membres de la Commission Sportive Régionale).

Information 3x3 : l'OPEN PLUS qui devait se dérouler à Rodez le 22 mai 2021 est annulé.

2.3. Formation et Emploi

2.3.1. Retour sur les Printanières

Alain PUEL est très content des Printanières car record battu malgré que celles-ci se soient déroulées en distanciel.

Module Vie du Club

1-1 - Fidélisation des licenciés : 26

1-2 - Démarche citoyenne : 24

Module Gestion Financière du Club

2-1 - Gestion budgétaire du club, indemnités : 28

2-2 - Le PSF 2021 : 37

2-3 - Le CompteAsso : 38

Module Autour des Terrains

3-1 - Appréhender l'e-Marque : 26

3-2 - Formation Longo Match : 19

3-3 - Tables rondes officiels/Techniciens : 24

Soit un total de 212 participations aux différents modules (86 personnes différentes, certains ont fait plusieurs modules), nous avons eu une personne du département du Val d'Oise.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé par Frank CAMBUS aux participants. Remerciements adressés aux salariés et élus qui ont animé les modules devant un écran, à Frank et Justine pour le flux des questions.

2.3.2. Formation de cadres

Suite aux nouvelles mesures concernant la situation sanitaire nous allons devoir décaler le début de la formation CQP P1.

Voici le nouveau format que nous souhaitons mettre en place pour cette formation :

Stage 1 : 28 au 30 Mai lieu à définir Toulouse ou Montpellier

Stage 2 : 11 au 13 Juin lieu à définir Toulouse ou Montpellier

Pour la saison 2021/2022, la formation BPJEPS sur Toulouse est complète.

2.3.3. IRFBB : Qualiopi

La première partie de l'accompagnement Qualiopi a été faite vendredi 9 avril sur la journée avec Lucile Hoarau (Consultante). Frank CAMBUS va s'occuper des éléments à mettre en conformité durant le mois d'avril.

Globalement le retour est plutôt positif, nous avons déjà de bonnes bases grâce aux travaux de Datadock.

Frank contacte également dans la semaine deux ou trois auditeurs pour avoir des devis. L'idéal serait d'être audité en septembre/octobre pour avoir le temps de mettre en conformité des éléments qui ne le seraient pas avant décembre 2021 suite à l'audit.

Un prochain temps d'accompagnement avec Lucile est prévu en mai, avec des documents mis à jour d'ici là.

2.3.4. Actions PPF fin de saison

Les actions sur la catégorie U13 d'avril sont annulées, les Finales Nationales U15 à Lons le Saunier qui devaient se dérouler en Mai sont annulées. Pour l'instant seules les actions U14 sont maintenues car elles se déroulent sur le mois de Juin.

Entrée aux Pôles : Patrick CHICANNE nous informe qu'une journée de test d'entrée pour les U13 va être organisée le 5 mai 2021 à Toulouse.

Il précise qu'à ce jour les jeunes des 2 pôles ne peuvent plus s'entraîner. Seuls les pôles Espoirs Fédéraux ont repris les entraînements avec des critères des nouveaux protocoles sanitaires.

Entraînements pour les garçons : à la Ligue et aussi sur Bruguières, 11 jeunes sur 13 ont pu bénéficier des séances d'entraînement.

Entraînements pour les filles : à l'Isle Jourdain pour les gersoises, recherche d'un lieu sur Tarbes.

Alain PUEL précise qu'il a assisté à plusieurs rassemblements, pas facile pour les jeunes.

Le TIC U12 sur Salies du Salat est maintenu en juin les 4, 5 et 6, travaux à faire sur l'organisation avec le club (voir la possibilité de décaler la date fin juin, à voir en ETR prévue le 30/04/2021).

2.3.5 ERO

Christophe RODRIGUEZ fait part de la création d'une section sportive arbitrage par le Comité du Tarn avec le Lycée de Carmaux (5 places en internat réservées). Concordances avec les règles à imposer, en attente.

Sur le plan de la formation, Jean-Jacques indique que Frank CAMBUS travaille sur la création d'un Groupement d'Employeurs sur le secteur Méditerranéen, les clubs s'investissent sur cette démarche.

2.4. Promotion, Développement et Vivre Ensemble

2.4.1. Commission Régionale Démarche Citoyenne

Des membres de la Commission sont intervenus sur les Printanières (Module Vie du Club).

Mise en place du projet Citoyen collaboratif en faveur des Etudiants :

- Venir en aide aux étudiants en fournissant des colis alimentaires
- Venir en aide aux étudiants en récoltant des fonds pour le donner aux associations étudiantes
- Organiser des initiations basket (dans le respect du protocole sanitaire en vigueur actuellement) à destination des étudiants afin de pratiquer une activité physique et sportive

Difficultés de mettre des actions du fait des différents protocoles sanitaires. Une tombola a été mise en place afin de récolter des fonds pour les associations étudiantes. Les tickets sont disponibles sur :

<https://www.helloasso.com/associations/ligue-regionale-occitanie-basket-ball/evenements/tombola-citoyenne-occitanie-basket-ball>

Nombreux lots reçus de la FFBB et des clubs de la région. La tombola à ce jour 46 participants pour environ 500 €.

2.4.1.1. Retour sur l'intervention « Léo Lagrange »

Aurore Filliatre a suivi cette formation de Léo Lagrange sur la lutte contre les discriminations et les violences dans le sport.

Formation en 3 modules : (de décembre à mai)

- Découverte de l'approche théorique, enjeux et proposition d'expérimentations
- Rencontre terrain dans vos structures
- Echanges sur les expérimentations et plan d'action

Idée mobilisatrice de cette formation :

- Volonté de sensibiliser à la lutte contre les discriminations en cohérence avec les valeurs de la République.

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser les adultes encadrants aux discriminations
- Accompagner le questionnement de leurs pratiques professionnelles et bénévoles
- Intégrer une approche des discriminations comme un élément de la démarche d'éducation
- Accompagner le changement de pratiques

La discrimination est présente dans le champ social courant, elle l'est donc dans le sport également.

La discrimination devient un élément qu'il faut approcher par la formation des encadrants afin de l'intégrer dans les processus éducatifs.

Nous avons réalisé l'autodiagnostic de la Ligue afin de travailler sur un plan d'actions (module 3).

Nous avons rencontré avec Éric mi-mars, Yannick Seguignes qui est venu dans nos locaux pour échanger avec nous sur cette problématique au sein de la Ligue. On doit construire des outils au sein de notre structure ainsi que mettre en place des process quand les informations nous arrivent. On doit être en mesure de permettre aux victimes de pouvoir parler en toute sécurité. Ces thématiques doivent être intégrés à nos formations.

La Fédération a modifié l'appellation de la Commission Démarche Citoyenne en Commission Société et Mixités avec notamment l'intégration de la performance sociale. Il va y avoir un gros travail autour de cette thématique au niveau fédéral et du coup au niveau régional. L'Etat demande qu'il y ait des référents nationaux sur plusieurs thématiques et la FFBB va demander en suivant des référents régionaux.

3. Questions diverses

Jean-Jacques DESSAINT explique qu'il a fait plusieurs rappels au niveau de l'attribution des récompenses fédérales. Pour les médailles d'or, les propositions ont été envoyées à la Fédération.

Pour compléter ces attributions, Jean-Jacques va envoyer un dernier mail de rappel avec comme date butoir au dimanche 25 avril 2021 à minuit. 5 Comités sur 10 ont répondu, il demande aux membres du Bureau de lui adresser les noms et prénoms de personnes à récompenser, des personnes ayant rendu service à la Ligue ou marqué le territoire.

Laurent LACAZE demande, quels sont les Comités qui n'ont pas envoyé de réponses (CD30, 31, 34, 1248 et 1166). Laurent va relancer son Comité et Bruno MARITON va transmettre la liste.

Jean-Jacques pose la question aussi par rapport à l'attribution du Coq d'Or (critère 4 à 5 ans après la médaille d'Or).

Richard BERGAMO : demande à quelle date les Comités recevront la liste des personnes récompensées au niveau de la Ligue. Dès qu'il aura étudié les réponses.

Aurore FILLIATRE : précise que la Convention a été resignée avec le Magazine Sports Région Occitanie, dans le prochain numéro on parlera de basket : Nouvelles Pratiques « Le Club 3.0 - Le Vivre Ensemble et le mot du Président Fédéral Jean-Pierre SIUTAT. Tous les clubs de la région ainsi que les comités départementaux/territoriaux vont recevoir le numéro chaque trimestre au sein de leur structure. En fonction de la thématique du magazine, nous pouvons faire appel à vous. Il y a 4 numéros par an.

Bruno MARITON informe que Jean-Pierre SIUTAT sera sur Arles sur Tech les 3 et 4 juillet 2021, il souhaite rencontrer les Président(e)s des Comités le dimanche 4 au matin, à communiquer sur le planning.

Avant de clôturer cette réunion, Jean-Jacques DESSAINT souhaitait féliciter en son nom en y associant tous les membres du Comité Directeur de la Ligue, Brigitte DESBOIS élue au Conseil d'Administration du CROS pour la mandature 2021/2025, sans oublier son engagement pour représenter le mouvement sportif et plus particulièrement le Basket Occitan.



Prochaine réunion du Bureau le samedi 22 mai 2021 en visioconférence (Spécial Finances)



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h35.



Fait à Cahors, le 20 avril 2021.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**